

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Angers - Double licence - Mathématiques / Informatique -

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Angers - Double licence - Mathématiques / Informatique - (35715)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers - Double licence - Mathématiques / Informatique - (35715)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	408	185	122	20

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Angers - Double licence - Mathématiques / Informatique - (35715)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	66	33	21	5	25 %
			Masculin	342	152	101	15	75 %
			Total	408	185	122	20	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Angers - Double licence - Mathématiques / Informatique - (35715)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	51	2	0	0	0 %
				AB	105	27	13	5	25 %
				B	117	62	36	5	25 %
				TB	90	84	65	10	50 %
				TBF	9	9	8	0	0 %
				Total	374	184	122	20	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0	
				AB	8	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	
				Total	12	0	0	0	
			Baccalauréat	AB	2	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Professionnel	B	1	0	0	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	4	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	6	1	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	4	0	0	0	
				TB	3	0	0	0	
				Total	16	1	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Angers - Double licence - Mathématiques / Informatique - (35715)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	310	164	110	18	90 %
			En réorientation	66	18	12	2	10 %
			Non scolarisés	14	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	12	3	0	0	0 %
			Autres	6	0	0	0	0 %
			Total	408	185	122	20	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers - Double licence - Mathématiques / Informatique - (35715)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	182	97	59	5
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	141	73	57	13
			Autres doublettes	35	12	6	2
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers - Double licence - Mathématiques / Informatique - (35715)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	50,8 %	53,3 %	48,4 %	25 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	39,4 %	40,1 %	46,7 %	65 %
		Autres doublettes	9,8 %	6,6 %	4,9 %	10 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau scientifique	Bulletins de terminale et de première	Essentiel
	Notes & appréciations dans les disciplines scientifiques + particulièrement maths & informatique ex spé Numérique & sc. informatiques. Avoir suivi une telle formation n'est cependant pas un prérequis	Bulletins de terminale et de première	Essentiel
	Notes du bac pour ceux qui l'ont déjà obtenu	Relevé de notes du baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualités d'abstraction et de conceptualisation très importantes. Idem pour les capacités techniques (calculs)	Appréciations des professeurs et du chef d'établissement sur les bulletins et fiche avenir	Complémentaire
Savoir-être	Attitude en classe, capacité de travail, constance dans le travail, autonomie	Fiche avenir et appréciations des enseignants	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet d'orientation	Contenu de la lettre de motivation montrant le choix d'orientation et la connaissance des débouchés de la formation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et intérêt extrascolaires en lien avec la lettre de motivation	Rubrique activités et centres d'intérêt. Participation aux concours généraux notamment de maths et physique, aux olympiades	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Activités et intérêt extrascolaires en lien avec la lettre de motivation	Participation à des compétitions d'informatique, à des clubs scientifiques, à des groupes de résolution d'exercices difficiles (notamment en maths ou informatique) et résultats obtenus	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les dossiers qui n'ont pas fait la spécialité mathématique ou dont la moyenne dans cette spécialité est inférieure à 14 ne sont pas classés.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Les dossiers «parcours en cordée de la réussite» ont un bonus dans le classement.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Nous avons utilisé les moyennes de terminale de math, math experte, PC, NSI et SI. Nous avons aussi tenu compte du rang dans la classe dans chacune de ces matières.

Ces données ont été traitées par un algorithme puis dans un second temps, nous avons évalué la participation aux JPO, aux concours généraux ou toutes autres activités liées aux mathématiques et informatique pour apprécier les mérites des candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons aux candidats d'avoir fait des mathématiques au plus haut niveau possible en première et terminale. L'informatique est évidemment un plus mais n'est pas un pré-requis car la formation ne demande aucun pré-requis en informatique. La participation aux Journées Portes Ouvertes à Angers vers février ou en ligne en mai permet de recueillir les informations intéressantes concernant la formation et de faire part de son intérêt pour celle-ci. Nous disposons également d'une page web pour la formation <https://info.univ-angers.fr/offre-de-formation/double-licence-mathematiques-informatique/> qui donne toutes les informations nécessaires sur le contenu de la double licence math-informatique. Il y a notamment le programme complet de la formation et aussi des exemples de réalisation d'étudiants.

Il y a également un serveur discord qui permet de discuter avec les étudiants de la DL MI et de voir l'atmosphère qui y règne.

Signature :

Françoise GROLLEAU,

Président de l'établissement Université Angers